

Blois, le 11 avril 2023

ESPACES NATURELS SENSIBLES : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES CRÉENT UN OBSERVATOIRE

Le département de Loir-et-Cher compte 28 espaces naturels sensibles (ENS) remarquables pour leurs paysages, leurs espèces animales et végétales fragiles ou leur histoire géologique. Gérés, depuis plus de 10 ans avec le soutien du conseil départemental, par des associations ou des communes, ils ont pour objectif de préserver le patrimoine naturel tout en étant, pour la majorité d'entre eux, ouverts au public. Encore méconnus, ils hébergent pourtant une biodiversité exceptionnelle à l'image de la diversité des paysages du département. Afin de favoriser la connaissance de ses écosystèmes complexes et fragiles, le conseil départemental et l'observatoire de l'économie et des territoires viennent de créer un observatoire.

Outils de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public, les ENS ont pour objectif d'offrir aux Loir-et-Chériens et à tous les amoureux de la nature l'occasion de découvrir la richesse de la biodiversité de leur territoire. Réalisés dans le respect de l'environnement, de la faune et de la flore, les aménagements réalisés chaque année permettent d'aller au plus près des 3 929 espèces, dont 194 classées sur la liste rouge des espèces menacées, recensées sur le territoire du Loir-et-Cher.

Le département s'appuie sur de nombreux partenaires, associations, communes pour faire vivre ses sites, les aménager, les entretenir et les valoriser. Grâce à cette coopération, de nombreux projets de restauration, de valorisation et d'amélioration des connaissances se concrétisent chaque année. Ainsi, en 2021, plus de 2 320 animations ont été réalisées.

Néanmoins, il reste beaucoup à apprendre sur ce réseau de sites naturels.

L'[Observatoire des Espaces Naturels Sensibles du Loir-et-Cher](#) a pour objectif de faire connaître l'ensemble des milieux naturels à découvrir, les espèces qui y vivent et leurs vulnérabilités. La liste de toutes les espèces et milieux naturels y est téléchargeable pour chacun des sites naturels. Le nombre de personnes ayant fréquenté ces sites ainsi que les scolaires ayant bénéficié d'une animation y seront également comptabilisés.

« Le Loir-et-Cher est l'un des premiers départements de France à développer cet outil sur les sites qu'il labellise. Il ne remplacera jamais la balade en pleine nature mais il va permettre à tous de mieux connaître les enjeux naturels de ses sites et leurs intérêts dans les démarches pédagogique et touristique. » déclare Pascal Hugué, vice-président chargé de l'agriculture, de l'environnement, de la biodiversité, des espaces naturels sensibles, des associations environnementales, de la chasse et de la pêche.

Pour en savoir plus :

[Les espaces naturels sensibles de Loir-et-Cher](#)

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

